



## **NOTRE DAME LE CLOS FLEURI**

### **Association des Parents de l'Enseignement Libre**

### **Année scolaire 2018/2019**

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement. L'APEL Notre Dame Le Clos Fleuri est heureuse de vous accueillir pour cette année scolaire et souhaite tout particulièrement la bienvenue aux nouveaux élèves et à leurs parents.

**L'APEL est la plus importante association nationale de parents d'élèves et également la seule reconnue par l'enseignement catholique avec ses 935 000 adhérents.**

Porteuse de convictions éducatives fortes, l'APEL participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement Catholique et des Pouvoirs Publics.

L'APEL, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie et à l'animation de chaque établissement.

- Accueil de nouveaux parents lors de la réunion de rentrée.
- Mise en place et formation des parents correspondants dans chaque classe au collège
- Représentation auprès de l'organisme de gestion OGEC.
- Organisation de temps festifs, de conférences ou débats sur des sujets éducatifs qui intéressent tous les parents.

L'APEL, c'est aussi plusieurs services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

- « Famille & Education », le magazine de l'APEL, qui tous les deux mois apporte aux parents d'élève des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société et les activités de loisirs pour les enfants.
- [www.apel.fr](http://www.apel.fr), le site internet de l'APEL qui, mis à jour quotidiennement, répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants et leur permet de partager leurs expériences sur des forums.
- « APEL service », un service téléphonique (01-44-93-30-71 au prix d'un APEL local) : des spécialistes (conseillers scolaire, psychologues, juristes...) répondent à toutes vos questions concernant la scolarité, l'orientation, les problèmes juridiques ou psychologiques
- « Le service d'information et de conseil aux familles » qui propose dans chaque région un accueil personnalisé pour renseigner sur les études, les professions ainsi que sur les difficultés rencontrées par les enfants (problèmes scolaires, handicaps, adolescence...) Pour notre région, vous pouvez contacter la permanence par téléphone au numéro suivant, 06 46 90 29 72.
- Le service APEL académique, standard : 05 61 80 50 34

L'APEL est un mouvement représenté à plusieurs échelons :

- **National** : APEL national qui coordonne l'ensemble du mouvement.
- **Régional** : APEL Occitanie qui vous représente auprès des instances académiques de l'enseignement catholique, du rectorat et du conseil régional, et coordonne le service ICF (Information et Conseil aux Familles)
- **Départemental** : APEL du Gers qui vous représente au niveau du comité diocésain de l'enseignement catholique ainsi qu'auprès de l'inspection académique et des pouvoirs publics.
- **Etablissement** : ces dernières années, l'APEL Notre Dame le Clos Fleuri a participé de plusieurs manières à la vie de l'établissement :
  - Subvention de matériel multimédia (écran tv, vidéoprojecteur)
  - Achat de livres pour le CDI (collège) et pour la bibliothèque (école)
  - Achat de lits pour la salle de sieste des maternelles
  - Chasse aux œufs pour Pâques
  - Visite du Père Noël
  - Vente de livres
  - Forum des métiers (collège)
  - Foire de la Saint Martin
  - Organisation de la kermesse
  - Achat de l'aire de jeux pour la cour du primaire
  - Les ateliers du midi au primaire (bricolage, lecture, jeux...)
  - Journées bénévolat : travaux, peinture, nettoyage, rangement
  - Embellissement du parc, achat d'arbres fruitiers.

**Les actions de l'APEL sont multiples et au profit de tous les adhérents !**

Vous avez choisi un établissement d'enseignement catholique, votre adhésion à l'APEL va de soi, car toutes ces actions ne peuvent être menées que grâce au soutien de tous les parents. C'est pourquoi l'adhésion à l'APEL vous est proposée sous la forme d'une cotisation volontaire d'un montant de 22 euros prélevé sur la facture du mois de novembre 2018.

Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'APEL, vous devez le stipuler **sur papier libre** et le remettre au secrétariat de l'établissement avant le 30 septembre 2018 (délai de rigueur). Après cette date, aucune réclamation ne sera possible.

La cotisation au mouvement des APEL n'est due qu'une fois par famille. Si vous avez plusieurs enfants scolarisés dans divers établissements de l'Enseignement catholique, votre participation sera prélevée intégralement dans l'établissement **du plus jeune** mais vous pourrez verser pour vos autres enfants, la part qui revient à l'établissement dans lequel ils sont inscrits. Pour le Clos Fleuri, cette part s'élève à 3.70 euros pour l'année.

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans l'Enseignement Catholique et dans le mouvement des APEL, si votre enfant découvre l'Enseignement Catholique.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à vos enfants et nous nous tenons à votre disposition pour toute question.

Si vous souhaitez participer à la vie de l'APEL collège et école Notre Dame le Clos Fleuri, vous pouvez prendre contact avec nous par mail à l'adresse suivante, [apel.ndleclosfleuri@gmail.com](mailto:apel.ndleclosfleuri@gmail.com).

Bien cordialement,

L'équipe de l'APEL Notre Dame le Clos Fleuri

**COUPON FAMILLE PRESENTE DANS PLUSIEURS ETABLISSEMENTS  
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

A remettre au secrétariat de l'établissement de **l'ainé**

**NOM** de la famille : .....

**Adresse** : .....

**Nom de l'enfant dans l'établissement** : ..... **Classe** : .....

Nom et Prénom des enfants dans d'autres établissements catholiques du département :

Nom et Prénom : ..... Etablissement : .....

Nom et Prénom : ..... Etablissement : .....

Nom et Prénom : ..... Etablissement : .....

Nom et Prénom : ..... Etablissement : .....

La cotisation APEL pour l'année scolaire 2018/2019 est versée dans l'établissement où est scolarisé  
**l'enfant le plus jeune** de la fratrie :

Nom de l'établissement : .....

Date et signature